

RAPPORT RSE 2023 Groupe PRACARTIS

Une politique RSE intégrée à la stratégie de l'entreprise

Le groupe PRACARTIS est engagé dans une démarche RSE depuis 2020.

Sur la base de la norme ISO26000, une série d'entretiens qualifiés a été menée auprès des salariés du groupe sur l'ensemble des critères définis dans la norme et articulés autour de 5 thèmes :

- Modes de production, de consommation durables et questions relatives aux consommateurs
- Ressources humaines, relation et conditions de travail
- Ancrage territorial
- Vision et gouvernance
- Mise en œuvre et communication

Le traitement des résultats de ces entretiens a permis de définir des actions qui définissent notre politique RSE et les objectifs visés par le groupe PRACARTIS.

Validé par le Comité de Direction du Groupe début 2022, ce plan d'action est la déclinaison de la politique RSE par des objectifs et des actions concrètes.

En parallèle, le comité de direction a défini sa **raison d'être** et proposé des **valeurs** du groupe, partagées ensuite avec les salariés :

A l'écoute de nos **parties prenantes**, en partageant leur confiance, nous proposons, optimisons et mettons en œuvre chez nos clients des **solutions innovantes** adaptées à leur **stratégie d'usage de précision**.

Entreprise familiale, nous nous **engageons** dans nos territoires en tant que **partenaire** inspirant et soucieux de son environnement pour une **industrie plus responsable et plus durable**.

Salariés Ecosystème Clients Audace Salariés
 responsabilité Agilité convivialité Audace
 bienveillance **Confiance** solidarité
 sens du client écoute Engagement

Ainsi notre politique se déploie autour des 3 axes suivants :

GOUVERNER PAR LES VALEURS ET LA RAISON D'ÊTRE



1 MODÉRER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL



2 ÊTRE UN ACTEUR ENGAGÉ DU TERRITOIRE



3 AGIR EN EMPLOYEUR RESPONSABLE

Sommaire

1 Modérer notre impact environnemental page 3

- 1.1. Gestion des flux matières, énergie et eau
- 1.2. Bilan carbone groupe
- 1.3. Circularité et Ecoconception des produits et services
- 1.4. Numérique responsable
- 1.5. Certifications ISO 14001 et 50001

• **Réalisation à fin 2023** page 4

2 Être un acteur engagé du territoire page 5

- 2.1. Mobilité des salariés
- 2.2. Implication dans les écosystèmes locaux
- 2.3. Achats responsables
- 2.4. Mobilité des biens : livraisons et expéditions

• **Réalisation à fin 2023** page 6

3 Agir en employeur responsable page 7

- 3.1. Santé et Sécurité au Travail (SST)
- 3.2. Sensibilisation des salariés aux thématiques sociétales
- 3.3. Baromètre social et QVT
- 3.4. Formations
- 3.5. Insertion et égalité professionnelle

• **Réalisation à fin 2023** page 8

Les actions de notre politique dans le détail

1 Modérer notre impact environnemental

- ④ Mesurer et réduire l’empreinte carbone et énergétique sur le bâti, les produits et services et prendre en compte l’impact environnemental dans tous les développements et innovations.
- ④ Répond aux Objectifs de développement Durable de l’ONU suivant :



PRACARTIS est engagé dans une démarche continue visant à prendre en compte les enjeux environnementaux propres au fonctionnement des sites de production et à chaque étape de la chaîne de valeur. Cela passe par :

1.1 Gestion des flux matières, énergie et eau :

Basée sur des diagnostics menés sur 3 sites représentatifs du groupe (PRECISE France, HAM France et SMG-EBC), une démarche d’optimisation et réduction des consommations d’énergie et de matières (déchets, effluents, coproduits, eau) est lancée.

- ④ **Effluents et rejets polluants (fluides)** : l’ensemble des sites du groupe génère des effluents propres aux activités mécaniques (solvants, huiles, fluides de coupe, eaux de nettoyage). Au-delà du respect de la réglementation en matière d’effluents, l’objectif est 0 fluide polluant rejeté dans l’environnement grâce à des systèmes d’aspiration, des stockages fermés, des cuves de rétention et des traitements par les filières de récupération spécialisées.
- ④ **Gestion des déchets (solides)** : les rebus ou coproduits issus de l’usinage sont principalement des métaux, qui sont collectés et traités dans les filières spécialisées dédiées. Les autres matériaux usinés, représentant un faible volume (céramiques, composites) doivent être triés et valorisés lorsque cela est possible. Le tri des déchets (papier, carton, verre, plastique) est imposé dans l’ensemble de sites.
- ④ **Énergie** : plusieurs actions ont été menées visant à économiser l’énergie (utilisation de LED dans la plupart des bâtiments, bâtiments éco-responsables avec panneaux solaires en autoconsommation pour les bureaux et système de récupération de l’énergie calorifique des ateliers pour chauffage). L’objectif est d’installer des panneaux photovoltaïques sur l’ensemble des surfaces potentielles disponibles.

1.2 Bilan carbone groupe :

Pour réduire l’empreinte carbone, nous devons la mesurer et identifier les principaux postes d’émissions. Un bilan carbone est initié en 2022, mis à jour tous les 4 ans et les conclusions qui en découlent complètent le plan d’action RSE du groupe pour diminuer au maximum nos émissions.

1.3 Circularité et Ecoconception des produits et services :

Les quatre pôles métiers de PRACARTIS travaillent à diminuer l’impact environnemental de tous nos produits et services sur l’ensemble du cycle de vie, et doivent progresser en ce sens :

- 🕒 Centre d'essais R&D : **développer les projets innovants** tels que le PRECIBOT (mini-centre d'usinage) pour améliorer les process d'usinage en réduisant les consommations énergétiques et de consommables. Travail sur le couple outil-matière.
- 🕒 Outils coupants : service de réaffutage pour allonger la durée de vie des outils et travail sur **nouveaux process et matériaux** (céramiques, usinage à sec, ...).
- 🕒 Electrobroches UGV : **réparation et maintenance** des électrobroches afin de prolonger la durée de vie, ne pas mettre au rebut des appareils et éviter ainsi la refabrication.
- 🕒 Modernisation des machines outils : **rétrofit, modernisation et optimisation** des moyens de production afin d'augmenter la productivité, économiser l'énergie grâce à un fonctionnement optimal des appareils et ajouter de nouvelles fonctionnalités grâce à l'industrie 4.0

Certains de nos métiers fonctionnent par définition dans une **logique d'économie circulaire**: réparation, rétrofit, maintenance, permettant l'allongement de la durée de vie des produits (électrobroches et machines) et leur réutilisation dans de nouveaux cycles de vie. Nous développons cette dynamique, notamment en s'appuyant sur des plateformes de revente/achats spécialisées, favorisant le « seconde main » et permettant de repousser la fin de vie de nos produits et sous-ensembles.

1.4 Numérique responsable :

Nous avons pour objectif de **limiter l'utilisation du papier** (le delta restant étant trié et collecté dans filières spécialisées, cf ci-dessus) en favorisant la digitalisation et l'archivage informatique raisonné des données.

Notre **impact numérique interne et externe** doit aussi diminuer (en cohérence avec les pratiques de cybersécurité).

Un **guide des bonnes pratiques** est proposé aux salariés sur ce sujet.

1.5 Certifications ISO 14001 et 50001 :

L'ensemble des axes définis dans la politique RSE sur le volet environnement ont vocation à mener vers les certifications ISO 14001 et 50001. Le site R&D (Pracartis Technology) pourra être le premier.



• **Réalisation à fin 2023 - Axe Modérer notre impact Environnemental**

- Signature d'un partenariat avec la société FUSION COOLANT SYSTEM pour devenir intégrateur exclusif en France de son système PURE-CUT : éco-fluide supercritique qui remplace les lubrifiants à base d'huile. Bénéfices attendus : réduction des temps de cycle, des rebuts et de la consommation énergétique – amélioration de la qualité des arêtes de coupe – arrêt ou forte diminution de l'utilisation de lubrifiant polluant
- Industrialisation du PRECIBOT via un partenaire industriel
- Début du chantier de rénovation du bâtiment principal de HAM France avec la réfection totale de son toit pour une meilleure isolation, renforcer la structure en prévision de la pose de panneaux photovoltaïques. Fin du chantier prévu pour mi 2024
- Extension du bâtiment SMG Electrobroche Concept avec le même cahier des charges que celui de Carbilly
- Collecte et valorisation séparée des déchets de production chez HAM France
- Collecte et valorisation de mégots sur le site de Peillonex (partenaire Tchao Megot)

2 Être un acteur engagé du territoire

- ④ Être un acteur et partenaire qui compte dans notre écosystème industriel et de proximité et influencer sur les parties prenantes pour une démarche RSE territoriale.
- ④ Objectifs de développement Durable de l'ONU associés :



Toutes les filiales du groupe PRACARTIS sont des entreprises familiales de taille moyenne ou petite, avec un **ancrage fort sur leur territoire**. Le groupe a vocation à consolider ses partenariats et synergies avec les acteurs des écosystèmes industriels et de proximité, en étant moteur d'une **démarche RSE territoriale** avec toutes les parties prenantes.

2.1 Mobilité des salariés :

Le plan d'action mobilité vise à diminuer l'impact des trajets domicile-travail en facilitant l'accès à la mobilité douce. Bien que n'étant pas soumis à la Loi d'Orientation des Mobilités pour les entreprises, PRACARTIS en reprend les grands principes, avec une déclinaison adaptée à chaque site :

- ④ Equipements facilitant l'accès en vélo aux sites (abris, possibilité recharge VAE, douches et vestiaires),
- ④ Limitation des transports voitures (cantine sur site, outils de covoiturage interne, préconisations de moyens alternatifs sur les trajets fréquents pro),
- ④ Info mobilité (préconisations moyens alternatifs sur trajets fréquents, recensement des TC, événements de sensibilisation),
- ④ Choix des véhicules de services et fonction orientés vers fabrication française et motorisation électrique (ou hybride à défaut),
- ④ Bornes de rechargement véhicules mises à disposition des salariés,
- ④ Facilitation du télétravail.

Un guide mobilité reprenant tous ses points est proposé aux salariés.

Le groupe est également engagé auprès de réseaux d'entreprises influençant les collectivités locales sur la mobilité (TC, pistes cyclables) et tâche de faire porter les besoins des salariés auprès des décideurs locaux.

2.2 Implication dans les écosystèmes locaux :

Pour renforcer son ancrage territorial, le groupe (direction et salariés) est engagé auprès des écosystèmes locaux :

- ④ Implication forte dans les **réseaux professionnels** : associations, pôles techniques, réseaux d'entreprises,
- ④ **Sponsoring** et partenariats sportifs et culturels,
- ④ Liens avec les **collectivités, riverains** et **institutionnels**.

Les besoins et attentes des parties prenantes sont écoutés et intégrés pour développer une dynamique de territoire commune et partagée.

Se voulant **attractif pour les jeunes talents**, PRACARTIS développe des liens avec la formation (lycées professionnels, universités, écoles) au travers de stages, d'apprentissage, de projets communs et de participation à des rencontres entreprises-étudiants.

2.3 Achats responsables :

L'objectif de cet axe est d'intégrer la dimension développement durable dans le choix des achats :

- ④ **Périphériques** : avec des critères de sélection sociétaux (proximité, empreinte environnementale, impact socio-économiques) intégrés à la politique achat ;
- ④ **De matières premières et intrants de production** : en ajoutant un volet social et environnemental dans les évaluations fournisseurs et en travaillant sur le sourcing dans une approche de discussion avec les fournisseurs. En priorisant des matières premières recyclées y compris dans les process de production.

Un groupe de travail spécifique composé de référents de chaque filiale oriente et définit les exigences de cette politique achats responsables.

2.4 Mobilité des biens : livraisons et expéditions

L'objectif de cet axe est d'intégrer la dimension développement durable dans le choix des achats :

- ④ Travaillant sur les délais d'approvisionnement pour optimiser les flux entrants ;
- ④ Sensibilisant les clients sur le regroupement possible des livraisons.



• **Réalisation à fin 2023 - Axe Être un acteur engagé du territoire**

- »»» Participation à des nombreuses manifestations à destination des jeunes : accueil de collégiens, de lycéens, d'étudiants sur nos sites de Peillonex, St Pierre en Faucigny, Figeac
- »»» Implication dans les réseaux locaux et participation à des événements mettant en lumière l'industrie (TopFab, Semaine de l'industrie, Femmes & Industries)
- »»» Mutualisation des achats périphériques sur les sites de Peillonex et St Pierre en Faucigny
- »»» Participation au challenge mobilité de la région Auvergne Rhône Alpes élargi à l'ensemble de nos sites, visant à sensibiliser les salariés à la mobilité douce
- »»» Mise à jour de nos évaluations fournisseurs pour prendre en compte leur implication RSE
- »»» Création d'un guide mobilité donné à chaque nouvel embauché

3 Agir en employeur responsable

- Améliorer encore l'environnement offerts aux salariés pour favoriser les Conditions et la Qualité de Vie au Travail
- Objectifs de développement Durable de l'ONU associés :



L'humain a une place centrale au sein du groupe PRACARTIS. Le **bien-être des salariés** est donc une priorité, impliquant un **management bienveillant** à l'écoute des collaborateurs. Les actions mises en place contribuent au développement de la **marque employeur** du groupe, pour la fidélisation des salariés (faible turnover) et l'attractivité des jeunes talents.

3.1 Santé et sécurité au travail (SST) :

En tant qu'employeur responsable, il est de notre devoir de garantir la sécurité des collaborateurs au travail et de toute personne intervenant sur nos sites :

- SST Interne** : un plan Santé au Travail est déployé, avec notamment un volet SST dans le livret d'accueil du groupe. Chaque site garantit ensuite la prévention sécurité spécifique à son activité, en proposant des EPI et en informant sur les risques.



SST Externe :

- **Intervenants sur site** : des procédures de sécurité doivent être mises en place pour les interventions externes (chargement/déchargement, intervention sur machines).
- **Clients et utilisateurs finaux** : information sur les conditions de coupe et les risques à l'utilisation de nos produits

Un groupe de travail composé de référents pour chaque site est mis en place pour harmoniser et partager les bonnes pratiques.

3.2 Sensibilisation des salariés aux thématiques sociétales :

Des **ateliers de sensibilisation et découverte** autour des enjeux environnementaux et sociaux sont proposés régulièrement à l'ensemble des salariés (minimum 1/an) : fresque du climat, addictions et santé, biodiversité, ...

Les salariés sont également invités à proposer des sujets d'intérêt pour définir le programme de ces ateliers.

3.3 Baromètre social et QVT :

Le **bien-être des salariés** est évalué dans un but d'amélioration continue, notamment lors des entretiens annuels, intégrant des critères RSE sur le climat social, l'impact environnemental, l'évaluation des risques professionnels, la connaissance des risques psycho-sociaux.

Des **enquêtes de satisfaction** interne peuvent être menées pour mesurer la Qualité de Vie au Travail.

Le groupe veille à la bonne **intégration des nouveaux arrivants**, grâce à un parcours d'intégration : visite des sites (réelle ou virtuelle), livret d'accueil, plan d'action RSE.

La direction veille au maintien d'une **communication interne** forte. Des annonces (mails et affichage) régulières relaient les informations relatives aux activités du groupe, aux événements collectifs, aux nouveaux équipements et installations pour les salariés, etc.

L'esprit de convivialité est une valeur partagée au sein du groupe, qui se retrouve au travers de nombreux événements collectifs sportifs et/ou festifs (Club Montagne, soirées Hockey, foot, fête interne, etc.). Le groupe propose un environnement de travail agréable (aménagement des espaces extérieurs, salles de convivialité, ruches, vergers, éco-pâturage, cantine) et intègre les propositions des salariés pour améliorer celui-ci.

3.4 Formations :

Les besoins en formation sont écoutés et doivent être structurés dans chaque filiale autour d'une **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences**.

En parallèle, une fois par an une formation ouverte à tous sur des sujets transverses doit être proposée (ergonomie, SST, incendie, 1^{er} secours, éco-conduite ...).

3.5 Insertion et égalité professionnelle :

Le groupe PRACARTIS veille à l'égalité salariale femme-homme et garantit l'égalité des chances (recrutements et évolution interne) à ses salariés.

L'insertion professionnelle doit également être prise en compte avec le référencement des offres d'emploi vers des structures d'insertion de personnes en situation de handicap ou en réinsertion.



• **Réalisation à fin 2023 - Axe Agir en employeur Responsable**

- ▶▶▶ Amélioration des conditions de travail par la mise à disposition de locaux neufs ou rénovés : HAM France, SMG Electrobroche Concept
- ▶▶▶ Rédaction d'une Charte éthique
- ▶▶▶ Mutualisation des formations SST sur Peillonex
- ▶▶▶ Mise à jour du livret d'accueil
- ▶▶▶ Création d'une terrasse aménagée et d'un coin détente intérieur au-dessus de l'étage restauration
- ▶▶▶ Cours de Yoga sur Peillonex, cours de renforcement musculaire sur Noeux les Mines
- ▶▶▶ Fête de l'été 2023 réunissant l'ensemble des salariés sur le site de Peillonex pour 2 journées conviviales

Moyens humains mobilisés et organisation

Dans chaque société du groupe :

- ④ **Ambassadeurs RSE** : fait le lien entre l'entité et le groupe, remonte les idées et besoins et explique les actions RSE niveau groupe. Il alimente notamment le corner RSE, zone d'échange des informations RSE sur le groupe et la boîte à idée pour les salariés
- ④ **Référents bilan carbone et flux** : responsable de la collecte de données pour la réalisation des diagnostics
- ④ **Référents Achats** (membres du GT Achats Responsables)
- ④ **Référents SST** (membres du GT SST)
- ④ **Référents RH et insertion** (membres du GT RH et insertion)
- ④ Temps dédié des salariés pour participation aux ateliers de sensibilisation
- ④ Temps dédié pour participation événements et rencontres écosystème (CODIR et cadres principalement)

Au niveau groupe, une équipe RSE structurée :

- ④ CODIR impliqué et relais de la politique RSE
- ④ 1 Directrice RSE appuyée par une cheffe de projet en temps partagé